

RÉPONDRE EFFICACEMENT À UNE CONSULTATION EN MARCHÉ PUBLIC OU PRIVÉ

Cette formation donne les clés pour répondre à un marché public ou privé : réglementation et procédures de passation et d'attribution, remise des candidatures, rédaction de l'offre, négociation du marché.

Objectifs opérationnels

- Appliquer les fondamentaux de la réglementation des achats publics
- Appliquer les fondamentaux de la réglementation des marchés privés
- Remettre un dossier de candidatures
- Identifier les critères mis en oeuvre pour l'analyse des offres
- Rédiger un mémoire méthodologique et remettre une offre compétitive
- Identifier les marges de manoeuvre entre négociations et mises au point

Public Concerné

- Chefs de projets
- Ingénieurs
- Assistants techniques
- Architectes
- Juristes
- Acheteurs
- Commerciaux

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Contrats privés, contrats publics

- Principaux types de contrats publics
- Contrats privés

Principes sous-tendant la réglementation publique et privée

- Achats publics et Code des marchés publics – décret n°2016-360 du 25 mars 2016
- Achats privés et de norme NF P 03-001 du 5 décembre 2000

Principales procédures de passation de marchés publics et privés

- Procédures de passation d'un marché public
- Procédures de passation d'un marché privé

Documents de passation et d'exécution de marchés publics et privés

- Pièces particulières et générales constitutives du marché public
 - Dossier de consultation des entreprises (DCE)
 - Dossier de marché
 - Documents généraux
- Pièces particulières et générales constitutives du marché privé
 - Dossier de consultation des entreprises (DCE)
 - Dossier de marché
 - Documents généraux
 - Documents spécifiques à certains ouvrages

Mise en concurrence et remise des candidatures

- Publicité dans le cadre des marchés publics
- Pièces à remettre par les candidats dans le cadre de la mise en concurrence
 - Pièces obligatoires
 - Critères à prendre en compte

- Exemple d'un avis d'appel public à la concurrence dans le cadre d'une consultation en marchés publics
- Publicité et mise en concurrence dans le cadre des marchés privés

Consultation au stade des offres dans les marchés publics

- Règlement de la consultation et appréciation des critères d'attribution
- Pondération des critères d'attribution
- Remise de l'offre
- Cas des offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées
- Cas des offres anormalement basses
- Attribution de marché public
- Documents pouvant être demandés par les candidats non retenus
- Exemple d'un règlement de la consultation dans le cadre d'un marché public

Consultation au stade des offres dans les marchés privés

- Principes de passation d'un marché privé
- Attribution d'un marché privé

Mise au point et la négociation du marché

- Mise au point du marché
- Fondamentaux de la négociation en marchés publics et privés
- Préalables
- Champ de la négociation
- Contraintes de la négociation
- Méthodologie de la négociation

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques et d'études de cas.

L'Intervenant traite l'étude d'un cas d'appel public à la concurrence d'une consultation et d'un règlement de la consultation dans le cadre d'un marché public.

Des séquences pédagogiques individuelles sont prévues selon les éventuels besoins de chaque bénéficiaire.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Le support de cours et une documentation complémentaire sont remis sur clé USB lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement multimédia animé par l'intervenant ainsi que de ressources multimédia.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant formateur qualifié est ingénieur de la construction en relation avec les directeurs de services techniques de collectivités locales.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en fin de formation sur la base d'un questionnaire.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BENEFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Le lieu de la formation est accessible aux personnes à mobilité réduite

■ Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : 1 250.00 € HT

Intra (Par Jour) : Nous consulter



Contactez-nous !

Véronique BOUDRY
Coordonnatrice Formation

Tél. : 0130852490
Mail : v.boudry@groupeginger.com

